Date de transmission de l'acte: 09/11/2026
Date de reception de l'AR: 09/11/2026

016-211601372-2026_8_2-DE
A G E D I

République Franç
Département : CHA
Arrondissement : Angoulême
FEUILLADE - COMMUNE

Séance du jeudi 05 novembre 2026

Délibération N° 2026_8_2

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	9	10
Date de la convocation : 02/11/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq novembre deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur François DESVAUD.

Présents : Monsieur François DESVAUD, Monsieur Pascal REDON, Madame Bernadette BRUNOIS, Monsieur Michel DELAGE, Monsieur Jérôme CHARRIERE, Monsieur Denis BERNARD, Madame Sophie MULLER, Madame Sabine DE PREVILLE, Madame Amélie LEFEUVRE
Représentés : Madame Vanessa BOULETREAU représentée par Madame Bernadette BRUNOIS
Absents et Excusés : Monsieur Sébastien BAUD, Madame Justine TARDY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Pascal REDON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subvention 2026 pour l'association du don du sang

Exposé :

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention à association "don du sang" d'un montant de 200€.

Résolution :
Après en avoir débattu, à l'unanimité de ses membres présents le conseil municipal :

- ***Autorise*** Monsieur le Maire à procéder aux paiements des subventions référencés comme ci-dessus,
- ***Autorise*** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur François DESVAUD
Président de séance

MAIRIE DE FEUILLADE 16380 - CHARENTE

Pour le Maire,
l'Adjoint délégué

Pascal REDON
Secrétaire de séance

2026_8_2

Mise en ligne le : 17/11/2026 12:56 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : François DESVAUD
https://www.intramuros.org/feuillade/documents_administratifs/87671